Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Bûcheron, veuillez visiter :
bpbucheron.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Bûcheron

Situation d'évaluation de la capacité C4 : Organiser un chantier forestier

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-BUCH-EP1** • Durée : **Durée non indiquée** • Coefficient : **4,0 à titre indicatif pour cette situation d'évaluation**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse fonctionnelle et réglementaire du chantier** (3 questions) **Page 3**

2. **Étude technologique, métrés et calculs de chantier** (3 questions) **Page 5**

3. **Préparation et protocole opératoire** (2 questions) **Page 7**

4. **Prévention et sécurité** (2 questions) **Page 9**

5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bpbucheron.fr/assets/annales/bp-bucheron/Organisation et suivi d'un chantier forestier/2026/BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage et de Débardage - Organisation et suivi d'un chantier forestier - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse fonctionnelle et réglementaire du chantier

Le candidat organise l'exploitation d'un îlot forestier de 4,32 ha en coupe d'amélioration, avec abattage manuel, façonnage et débardage vers une place de dépôt au nord. Le plan, le cahier des charges et les consignes de prévention précisent les limites, la protection du ruisseau, les arbres à conserver et les conditions d'intervention.

Analyse des contraintes

Question 1.1. Relevez quatre contraintes ou exigences du chantier et indiquez pour chacune une conséquence concrète sur l'organisation des travaux. Au moins une réponse doit concerner l'environnement et une autre la qualité des produits.

Les contraintes imposent de délimiter les zones, de protéger le milieu et de garantir la conformité des produits. Voici quatre exigences et leurs conséquences opérationnelles.

Exigence	Conséquence sur l'organisation
Respect des limites de l'îlot	Vérifier et matérialiser les limites avant l'exploitation.
Ruisseau et bande de 10 m de chaque côté	Baliser la bande et y interdire la circulation des engins et le dépôt de produits.
Arbres marqués d'un ruban bleu	Les repérer avant l'abattage et vérifier leur maintien sur pied.
Billons de 4,00 m, tolérance ± 5 cm, tri par essence	Mesurer les billons et constituer des piles distinctes par essence.

L'accès se fait par le sud et les produits sont acheminés vers la place de dépôt au nord.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Respecter les limites, protéger le ruisseau, conserver les arbres bleus, produire des billons conformes et trier les bois par essence.

Ordre des opérations

Question 1.2. Présentez l'ordre logique des opérations, depuis la reconnaissance préalable de la parcelle jusqu'à la réception du chantier. Faites apparaître au minimum le balisage, l'abattage-façonnage, le débardage et le contrôle final.

La progression sécurise le site avant la production et permet de vérifier les exigences du propriétaire à chaque étape.

1. Reconnaître les limites, le ruisseau, les arbres marqués, l'accès et la portance des sols.
2. Évaluer les risques, tester les communications, puis baliser les limites, la bande de protection et les zones de travail.
3. Organiser l'abattage et le façonnage en billons de 4,00 m, en conservant les arbres bleus sur pied.
4. Débarder par les passages validés vers la place au nord, sans circuler dans la bande du ruisseau, puis trier les bois par essence.
5. Contrôler les produits et le site, ranger la place de dépôt et réaliser la réception avec le propriétaire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Reconnaissance et préparation, balisage, abattage-façonnage, débardage et tri, puis contrôle final et réception contradictoire.

Prévention générale

Question 1.3. Citez deux obligations générales de prévention à prendre en compte pour préparer ce chantier et expliquez comment elles se traduisent concrètement dans l'organisation de l'équipe. Distinguez les mesures à préparer avant le démarrage de celles à maintenir pendant les travaux.

Deux obligations générales structurent la prévention : évaluer les risques et organiser les secours. Elles se préparent avant le chantier, puis se vérifient et s'adaptent pendant l'intervention.

Moment	Organisation concrète
Avant le démarrage	Le responsable évalue les risques, définit les zones et les déplacements, vérifie matériels et EPI, teste les communications et partage l'accès, le point de rendez-vous des secours et la procédure d'alerte.
Pendant les travaux	Il coordonne l'équipe, maintient les distances de sécurité et contrôle le sol et les communications. En cas de danger, de perte de portance ou de rupture de communication, l'opération concernée est suspendue et réévaluée avant reprise.

Les consignes sont partagées par toute l'équipe et appliquées pendant le chantier.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Avant : évaluer les risques et préparer les secours. Pendant : coordonner l'équipe, surveiller les conditions et suspendre toute tâche devenue dangereuse.

2. Étude technologique, métrés et calculs de chantier

Les données de peuplement, de rendement et de coût servent à estimer les volumes à exploiter, la durée productive et le coût prévisionnel du chantier. Les calculs doivent présenter les formules et les unités, avec les arrondis demandés.

Volumes

Question 2.1. Calculez le volume exploitable avant maintien des arbres marqués, puis le volume à conserver. Déduisez le volume prévisionnel à extraire en utilisant Vbrut = S × v et Va extraire = Vbrut × (1 - t), où S est la surface, v le volume par hectare et t la proportion conservée.

Le volume brut se calcule sur toute la surface : 4,32 ha × 85 m³/ha = 367,20 m³. Les arbres à conserver représentent 5 % du volume brut, soit 367,20 × 0,05 = 18,36 m³. On retire cette part du volume brut : 367,20 × (1 − 0,05) = 348,84 m³ à extraire. Les trois volumes sont exprimés au centième de mètre cube, conformément à la consigne.

DR 2 : volumes calculés

Grandeur recherchée	Calcul ou formule utilisée	Résultat et unité
Volume brut exploitable	4,32 × 85	367,20 m³
Volume à conserver	367,20 × 5 %	18,36 m³
Volume prévisionnel à extraire	367,20 × 95 %	348,84 m³
Production journalière de l'équipe de bûcheronnage		
Production journalière du débardeur		
Durée productive estimée		
Coût prévisionnel total		

À compléter à partir des données des documents techniques.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Volume brut exploitable : 367,20 m³. Volume des arbres à conserver : 18,36 m³. Volume prévisionnel à extraire : 348,84 m³.

Rendements et durée

Question 2.2. Calculez la production journalière de l'équipe de bûcheronnage et celle du débardeur à partir des temps productifs fournis. Identifiez le poste limitant, puis estimez le nombre de jours productifs nécessaires pour extraire le volume prévisionnel avec P = Q × T et N = Va extraire / Plim. Arrondissez la durée au dixième de journée.

Pour le bûcheronnage, la production journalière est 1,45 × 6,0 × 2 = 17,40 m³/jour. Pour le débardeur, elle est 2,30 × 6,0 = 13,80 m³/jour. Le débardage est le poste limitant, car sa production journalière est la plus faible. La durée estimée est donc 348,84 ÷ 13,80 = 25,28 jours, soit 25,3 jours productifs au dixième. Cette estimation repose sur les temps productifs indiqués, hors pauses et aléas.

DR 2 : productions et durée

Grandeur recherchée	Calcul ou formule utilisée	Résultat et unité
Volume brut exploitable		
Volume à conserver		
Volume prévisionnel à extraire		
Production journalière de l'équipe de bûcheronnage	1,45 × 6,0 × 2	17,40 m³/j
Production journalière du débardeur	2,30 × 6,0	13,80 m³/j
Durée productive estimée	348,84 ÷ 13,80	25,3 jours
Coût prévisionnel total		

À compléter à partir des données des documents techniques.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Bûcheronnage : 17,40 m³/jour ; débardage : 13,80 m³/jour. Poste limitant : débardeur. Durée estimée : 25,3 jours productifs.

Coût prévisionnel

Question 2.3. Établissez le coût prévisionnel du chantier en utilisant une durée facturée arrondie au nombre entier supérieur de journées. Calculez séparément les coûts journaliers cumulés, les consommables et le forfait de transport et de mise en place, puis indiquez le coût total selon la formule fournie.

Le coût journalier cumulé comprend les deux bûcherons, le responsable et le débardeur : 520 + 310 + 520 = 1 350 €/jour. La durée de 25,3 jours est facturée 26 jours, après arrondi à l'entier supérieur. Les consommables coûtent 348,84 × 4,20 = 1 465,128 €, soit 1 465 € à l'euro près. En ajoutant 680 € de transport et de mise en place, le coût total est arrondi à l'euro près.

DR 2 : coût prévisionnel

Grandeur recherchée	Calcul ou formule utilisée	Résultat et unité
Volume brut exploitable		
Volume à conserver		
Volume prévisionnel à extraire		
Production journalière de l'équipe de bûcheronnage		
Production journalière du débardeur		
Durée productive estimée		
Coût prévisionnel total	26 × 1 350 + 348,84 × 37 245 €	

À compléter à partir des données des documents techniques.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Coût journalier cumulé : 1 350 €/jour ; durée facturée : 26 jours ; coût total prévisionnel : 37 245 €.

3. Préparation et protocole opératoire

Le candidat prépare une organisation opérationnelle adaptée à l'équipe, au site et aux prescriptions de façonnage et de débardage. Le document réponse DR 1 demande des moyens, des contrôles observables et des mesures de prévention ou de protection pour les quatre phases du chantier.

Organisation des phases

Question 3.1. Complétez le DR 1 en indiquant, pour chaque phase, les moyens humains ou matériels utiles, le contrôle à réaliser et une mesure permettant de respecter le cahier des charges. Incluez la préparation du site, le bûcheronnage-façonnage, le débardage et la réception.

Phase	Moyens humains ou matériels	Contrôle à réaliser	Prévention ou protection du site
Reconnaissance, balisage et préparation	Responsable, plan, balises, moyen de communication	Limites, accès, arbres bleus, bande de 10 m, portance et communication	Balisage visible ; itinéraires validés ; aucun engin dans la bande du ruisseau
Abattage et façonnage	Deux bûcherons, tronçonneuses, EPI adaptés	Longueurs de 3,95 à 4,05 m ; arbres bleus maintenus ; matériels en état	Zones et déplacements coordonnés ; tenir les opérateurs hors de la zone d'abattage
Débardage et mise en piles	Conducteur, débardeur, cloisonnements validés	Itinéraire, portance, bande protégée et piles séparées par essence	Ne pas circuler sur sol détrempé ni dans la bande du ruisseau
Contrôle final et réception	Responsable et représentant du propriétaire	Arbres conservés, piles par essence, dépôt rangé, accès dégagé	Retirer le matériel sans endommager le site ; réception contradictoire

Consigner les contrôles et corriger tout écart avant de poursuivre ou de réceptionner le chantier.

DR 1 complété : moyens, contrôles et prévention

Organisation opérationnelle et contrôles

Phase	Moyens humains ou maté			de pr	
1. Reconnaissance, balisage et préparation	.....	Responsable, plan, balises, radio	Limites, accès, bande, sol, radio		Balisage ; voie validée ;
2. Abattage et façonnage	.....	2 bûcherons, tronçonneuses, EPI	Mesure billons ; arbres bleus contrôlés		Zones séparées ; EPI adaptés
3. Débardage et mise en piles	.....	Conducteur, débardeur, voies	Voies, portance, piles par essence	.....	Sol portant ; hors bande
4. Contrôle final et réception	.....	Responsable, propriétaire	Dépôt, accès, arbres conservés	.....	Retrait sans atteinte au site

Toutes les cases de réponse sont à compléter par le candidat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Quatre phases organisées avec contrôles observables : préparation, abattage-façonnage, débardage-tri, puis réception.

Coordination de l’équipe

Question 3.2. Rédigez une consigne de coordination entre l’équipe de bûcheronnage et le conducteur du débardeur. Précisez les informations à échanger avant le début des travaux, les conditions de reprise après interruption et les critères conduisant à suspendre une opération.

1. **Avant le départ :** le responsable transmet au conducteur et aux bûcherons les limites, la bande protégée de 10 m, les cloisonnements autorisés, les zones d’abattage, l’ordre d’intervention, les piles par essence, le point de rendez-vous des secours et la procédure d’alerte. Tester les moyens de communication.
2. **Après toute interruption :** reprendre seulement après contact entre les équipes, vérification de la zone, de l’engin et de la portance, puis accord explicite du responsable.
3. **Suspendre :** en cas de sol détrempé ou instable, danger lié aux arbres, coactivité non maîtrisée, rupture de communication ou risque d’entrée dans la bande du ruisseau. Réévaluer avant toute reprise.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Coordination et communication vérifiées avant intervention et reprise ; suspension immédiate si le sol, les arbres, la coactivité ou les communications deviennent dangereux.

4. Prévention et sécurité

Le dossier recense des risques liés à la coactivité, au débardage sur sol détrempé, à l'usage de la tronçonneuse et à l'isolement ou à la rupture des communications. La prévention attendue privilégie l'organisation du chantier et la réduction des risques avant le recours aux équipements de protection individuelle.

Analyse des risques

Question 4.1. Pour deux situations du tableau, identifiez le dommage redouté et proposez au moins deux mesures de prévention par situation. Les mesures doivent comprendre une action portant sur l'organisation du chantier ou le mode opératoire.

Abattage près d'autres opérateurs : risque de choc ou de blessure grave par la chute d'un arbre. Délimiter et baliser les zones de travail, coordonner les déplacements et maintenir les personnes hors de la zone de chute pendant l'abattage.

Débardage sur sol détrempé : risque d'enlisement, de perte de maîtrise de l'engin et de dégradation du sol. Reconnaître la portance, emprunter uniquement les itinéraires validés et suspendre le passage dès que le sol n'est plus portant.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Balisage et éloignement des opérateurs de la zone d'abattage ; débardage suspendu si le sol perd sa portance.

Alerte et secours

Question 4.2. Établissez une consigne d'alerte et de conduite à tenir en cas d'accident sur une zone de travail éloignée de l'accès. Indiquez les informations à transmettre, le moyen de communication à vérifier et les dispositions prises pour faciliter l'arrivée des secours.

1. Avant le chantier, tester le moyen de communication, partager la procédure d'alerte et repérer l'accès ainsi que le point de rendez-vous des secours.
2. En cas d'accident, sécuriser la zone sans s'exposer, porter assistance dans la limite de ses compétences et alerter les secours. Transmettre la localisation précise, la nature de l'accident, le nombre et l'état des victimes, l'accès praticable et les dangers persistants.
3. Envoyer un équipier guider les secours depuis le rendez-vous. Maintenir le contact et suspendre l'opération concernée jusqu'à réévaluation.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Alerter avec la localisation, l'état des victimes et les risques ; guider les secours depuis le rendez-vous et maintenir le contact.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation du BP Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage, session 2026, porte sur la capacité C4, code 26-BP-BUCH-EP1. Sa durée n'est pas indiquée et son coefficient est donné à titre indicatif : 4,0. Le sujet étudie une coupe d'amélioration de 4,32 ha et évalue l'analyse du chantier, les calculs de volumes, rendements et coûts, l'organisation opératoire et la prévention des risques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le volume brut se calcule par Vbrut = surface en hectares × volume exploitable par hectare.
- Le volume à extraire correspond au volume brut diminué de la part conservée selon le marquage.
- La production journalière s'obtient par P = Q × T ; la capacité la plus faible constitue le poste limitant.
- Le coût total additionne les coûts journaliers facturés, les consommables calculés au volume extrait et le forfait de transport.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez les calculs avec unités et respectez les arrondis demandés pour les volumes, la durée et les coûts.
- Pour le coût, arrondissez le nombre de journées facturées à l'entier supérieur, même si la durée productive est décimale.
- Respectez les limites de l'îlot, les arbres marqués et la bande non circulée de 10 m de part et d'autre du ruisseau.
- Prévoyez l'organisation, les communications et la suspension des opérations si le terrain ou la situation devient dangereux.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment déterminer le volume prévisionnel à extraire ?

Multipliez la surface par le volume exploitable par hectare pour obtenir le volume brut. Calculez la part conservée en appliquant le taux de conservation au volume brut, puis soustrayez cette part du volume brut.

Q : Comment trouver le poste limitant et la durée productive ?

Calculez la production journalière de chaque poste en multipliant le rendement horaire par le temps productif journalier. Le poste ayant la production la plus faible limite le chantier ; divisez le volume à extraire par cette production.

Q : Comment gérer le temps et le barème de cette épreuve ?

Le sujet ne précise pas de durée officielle. Il répartit les points entre quatre parties : analyse du chantier, calculs, protocole opératoire, puis prévention et sécurité. Pour le coût, la durée facturée doit être arrondie à l'entier supérieur.

Q : Quels critères techniques faut-il particulièrement contrôler ?

Respectez les prescriptions : billons de 4,00 m avec une tolérance de ± 5 cm, tri par essence et maintien sur pied des arbres marqués en bleu. Vérifiez aussi l'absence de circulation dans la bande de protection du ruisseau.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpbucheron.fr/assets/annales/bp-bucheron/Organisation et suivi d'un chantier forestier/2026/BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage et de Débardage - Organisation et suivi d'un chantier forestier - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage et de Débardage : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.